

## Compte-rendu

Conseil de l'emploi et de la formation (CEF)

### Description des activités liées au travail avec les équidés

Visioconférence du 27 septembre 2022

9h – 11h15

DALTE 4

#### Présents :

- Clémentine BONNIN	Chargée de mission	SFET
- Michel CHAUVEAU	Président	CEF
- Stéphanie CORNU	Chargée de mission	FFE
- Michel DAVID	Président	CPNE-EE
- Florence DELISLE	Ingénieure de formation – PFP	IFCE
- Tiphaine DROUOT	Directrice	équi-ressources
- Patricia FONTANILLAS	Ingénieure de formation – DS 3 B	MS
- Yves LAVAREC	Collège employeur	CPNE-EE
- Marion LEVEAU	Directrice adjointe – PFP	IFCE
- Charlène LOURD	Animatrice	IFCE - CEF
- Juliette MOS	Ingénieure de formation	IFCE
- Bernard MURET	Chargé de mission	FFE
- Hervé SAVY	Expert	CEF
- Nadège SÉNÉ	Chargée de mission - BDET	MAA - DGER
- Olivier SIMON	DTN adjoint, chargé de la formation	FFE
- Estelle VEILLEROT	Directrice	EDUTER Ingénierie

#### Excusés (et/ou représentés) :

- Laurence AVEILLAN	Directrice de la formation	AFASEC
- Flavie BARILLER	Directrice du PFP	IFCE
- Fabienne BONDON	Secrétaire générale	CPNE-EE
- Joëlle CLOUCHOUX	Adjointe à la cheffe de bureau - BDET	MAA - DGER
- Anne DANIÈRE-MOREAU	Cheffe de pôle formation-certification	DRAJES N.IIe - Aq.
- Maud DUPUY D'UBY	Directrice adjointe – PFP	IFCE
- Héloïse GIORDANO	Cheffe de bureau - BDET	MAA - DGER
- Guillaume HERRNBERGER	Directeur général	AFASEC
- Pierre-Alexis LATOUR	Chef de bureau DS 3 B	MS
- Joël RIGAL	Inspecteur pédagogique hippologie	MAA
- Marion VAILLANT	Chargée de mission	SFH

## Contexte et objectifs

Cette réunion fait suite à celle du 26 avril 2022, intitulée DALTE 3 qui avait pour objectifs de recueillir le retour d'informations des membres ayant complété le tableau afin de soulever d'éventuelles questions, d'apporter des améliorations, de déterminer les prochaines certifications à inscrire et de réfléchir à la méthode à venir pour l'exploitation de cette ressource.

### [\[Compte rendu DALTE 3\]](#)

Dans la continuité du précédent COPIL, les objectifs de cette réunion sont de :

- Partager les constats, notamment ceux des certificateurs, quant au travail de référencement réalisé,
- Réfléchir à l'exploitation du tableau DALTE en fonction des objectifs fixés.

Michel CHAUVEAU, président du CEF, remercie tout d'abord les membres du groupe DALTE pour le très grand travail qu'ils ont fourni et les félicite grandement pour l'atteinte de ces premiers objectifs. Il regrette que le ministère des sports n'ait pu réellement s'impliquer jusqu'à présent mais l'invite de nouveau à le faire, les comptes rendus et productions du groupe lui permettant de se raccorder. Il remercie les services de l'IFCE de s'y être substitué. Il informe les membres du groupe de l'arrivée au sein du CEF d'EDUTER Ingénierie, qui se substitue à AgroSup Dijon, du fait des transformations de cette institut, remercie sa directrice et lui souhaite la bienvenue.

EDUTER Ingénierie, représenté par sa directrice Estelle VEUILLEROT, est expert sur les questions d'ingénierie des certifications et de relation formation-emploi.



Eduter Ingénierie est une direction de l'Institut Agro Dijon, établissement d'enseignement supérieur sous tutelle des ministères chargés de l'agriculture et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Elle apporte son appui à la mise en œuvre des politiques publiques, accompagne les transitions et intervient au niveau local, régional, national et international. Cet appui concerne, d'une part, la conception et l'accompagnement des dispositifs éducatifs, formatifs et organisationnels mis en œuvre par l'appareil de formation agricole et, d'autre part, l'accompagnement des politiques publiques et institutionnelles en matière de certification, d'éducation et de formation.

Parmi ses missions, EDUTER Ingénierie contribue à l'écriture des référentiels de compétence des diplômes de formations continues et initiales du ministère de l'Agriculture jusqu'au niveau 4.

37 personnes composent le service dont 6 ETP dédiés à l'écriture des certifications.

# Constats et retours d'information sur le tableau DALTE

Au total, 21 référentiels d'activités ont été utilisés pour compléter la première version du tableau DALTE. Cette première version pourra faire l'objet de compléments et de mises à jour au gré des besoins.

Le Ministère chargé de l'Agriculture, par la voix de Joël RIGAL, annonce ne pas avoir de remarques à faire sur les informations portées dans le tableau

La FFE est globalement satisfaite du travail réalisé. Bernard MURET fait néanmoins remarquer qu'il manque le DESJEPS perfectionnement sportif pour les différentes mentions des sports équestres. L'effectif préparant ces mentions étant faible, le parti a été pris de ne pas les mentionner. À cela s'ajoute que l'objectif premier de DALTE était de se concentrer essentiellement sur les niveau 4 et proches (3 et 5) et que le DESJEPS relève du niveau 6. Les brevets fédéraux inscrits au répertoire spécifique n'ont volontairement pas été intégrés dans la mesure où ces derniers sont en cours de réécriture. Ils seront donc ajoutés dans un second temps au tableau DALTE.

La SFET, représentée par Clémentine BONNIN, pose une question concernant la méthodologie employée. Pour certaines certifications, une même activité a été mentionnée dans plusieurs colonnes tandis que pour d'autres un choix de répartition a été opéré. Si le groupe considère que cela ne gênera pas l'analyse, il fait remarquer que l'inscription répétée des activités dans les colonnes alourdit la lecture. Ce cas de figure s'observe notamment pour la colonne dédiée au bien-être animal.

La CPNE-EE fait remarquer que les référentiels d'activité s'appuient en grande partie sur les conventions collectives. Or, la certification ne prouve pas que la compétence est totalement acquise. Si l'employabilité est un sujet qui dépasse le périmètre de DALTE, il ne faut pas l'exclure de la réflexion globale au moment d'analyser le tableau.

## Réflexion autour de l'exploitation du tableau DALTE

### Note d'étonnement d'EDUTER ingénierie

Estelle VEUILLEROT précise en préambule qu'elle n'est pas familiarisée avec les mondes du cheval et que dans ce sens elle apporte un regard béotien au travail DALTE.

Les principaux étonnements qu'elle partage sont :

- Le nombre important de certifications de niveau 3 et 4.
- L'hétérogénéité d'écriture des certifications. Habitée aux référentiels du MASA (ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire), elle identifie davantage d'harmonisation dans leurs écritures avec des périmètres plus définis.
- La place accordée au bien-être animal, qui n'est en soi pas une activité mais un critère d'évaluation du travail bien fait. À son sens, cette notion relève davantage de la compétence que de l'activité.

Enfin, Estelle VEUILLEROT préconise de distinguer compétence et acquis en formation et pose la question de l'individualisation des parcours.

En réponse à cette intervention, Olivier SIMON souligne l'importance du bien-être animal au vu du contexte sociétal et de la recherche des valeurs d'Homme de chevaux chez les futurs professionnels. Hervé SAVY confirme et partage l'idée que le BEA est davantage un critère, mais au vu du contexte sociétal, il convient de le faire ressortir dès maintenant pour analyser en quoi cela se manifeste en situation de travail. Nadège SÉNÉ souligne néanmoins que cette notion est transversale et qu'il sera par définition difficile de l'identifier à part entière. Il serait risqué de « céder à la pression » en lui accordant une place à part. Peut-être serait-il plus juste de le décliner dans chacun des activités. Hervé SAVY répond qu'il a un risque avec les sujets transversaux qui devraient être partout, ...qu'au final on ne les retrouve nulle part, faute de les avoir identifiés. Pointer ce domaine dans l'analyse ne préjuge en rien de la forme ultérieure de l'utilisation des données mises en évidence dans la phase d'identification des « passerelles » (terme très générique). Estelle VEUILLEROT fait remarquer que la notion BEA n'apparaît pas à la même hauteur dans tous les diplômes puisque seuls les plus récents se sont saisis de cette question. Si cette notion est intéressante car elle permet de marquer un changement de philosophie, Olivier SIMON rappelle que l'enjeu est de savoir comment les formateurs décryptent les référentiels.

### Proposition d'un sous-groupe BEA

Juliette MOS intervient en rappelant les propos de Joël RIGAL au sujet du « *One health* » qui veut à la fois prendre en compte le bien-être animal, mais aussi celle de l'humain dans le respect de l'environnement. Or, la lecture du tableau DALTE fait savoir que la notion d'athlète humain n'est pas abordée avant le niveau 5 (DEJEPS). À partir de cet exemple est posée la question de la constitution d'un sous-groupe DALTE à destination du BEA et plus globalement du « *One health* ». Ce sous-groupe aurait pour objectifs de :

- Partager la veille réglementaire, les remontées terrain et obtenir le positionnement des différents acteurs sur le sujet -> principalement au service des actions de formation courtes déclinant les nouveautés réglementaires.
- Produire de la matière dans le cadre de DALTE. Intégrer une dimension « *One health* » (BEA, développement durable, santé et sécurité au travail) dans la base de données DALTE -> au service des certificateurs notamment dans le cadre de leurs travaux de rénovation des diplômes.

À partir de production de notes et de retranscription dans les tableaux DALTE des activités référencées dans les référentiels des certifications et pouvant abonder la thématique « *One health* ».

Si la demande est intéressante, les membres DALTE s'interrogent sur le périmètre de DALTE et de ses objectifs.

### Périmètre et objectifs de DALTE

Il est ici important de rappeler que DALTE a été pensé et mis en œuvre dans l'objectif de dresser un état des lieux des activités à partir de l'existant. Cette « mise à plat » est essentielle pour aider à repérer certaines superpositions entre les certifications et d'aider à la mise en place de passerelles entre certifications et certificateurs. Le tout, dans une idée d'harmonisation du schéma de formation. C'est dans cette perspective que la direction EDUTER Ingénierie rejoint le groupe DALTE.

Face à l'avancée des travaux, DALTE rencontre aujourd'hui de nouvelles demandes qui dépassent son objectif initial, telles que posées par Juliette MOS par la question d'un sous-groupe bien-être animal. DALTE a-t-il le mandat et la capacité humaine d'œuvrer jusqu'au repérage de manques qui pourraient exister au sein de l'offre de formation ?

DALTE se doit être au service des certificateurs et des organes décisionnaires, sans en être le prescripteur. Son rôle se limite fermement à la suggestion. DALTE doit être un outil d'aide à la prise de décision. Il doit, par exemple, permettre aux certificateurs qui déposent des certifications d'alimenter des notes d'opportunité. La branche professionnelle propose la création d'un Observatoire prospectif des métiers et des qualifications qui se baseraient sur les travaux du CEF et de l'OMEFFE pour intervenir auprès de France compétences. Il faut néanmoins penser que la rationalisation peut amener à la perte de la diversité qui est l'un des richesses de la filière ([Granjou, Mauz, Cosson, 2010](#)).

L'analyse du tableau DALTE pourrait se limiter au repérage des superpositions mais avec un regard du travail bien fait en fil conducteur ([Yves Clot](#)).

Il apparaît lors de la réunion que DALTE arrive à un moment charnière de son existence. Faut-il le limiter à ses objectifs initialement fixés et créer des groupes périphériques pour des objectifs autres ? Le MASA fait à ce titre savoir qu'il a besoin de connaître les besoins du terrain pour ajuster aux mieux ses certifications.

## Relevé de décision

- Les travaux de DALTE doivent dans un premier temps se poursuivre sur l'étude des superpositions et passerelles entre certifications. Les manques et absences pourront être étudiés par la suite.
- Le groupe DALTE envisage ainsi de travailler à un premier livrable valorisant ce travail de recensement et de premier niveau d'analyse.

&&&&&&&&&&